

PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020

PANTIN – Espace des 8 Arpents

Sous réserve d'approbation lors de l'AG 2021

Le 26 septembre 2020, les adhérents de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire au 42, rue des 7 arpents 93500 PANTIN. La séance a été ouverte à 12h30 par son Président Xavier DENECKER.

Il a été dressé une feuille de présence recensant les membres présents :

Présents	74
Pouvoirs nominatifs	238
Pouvoirs en blanc	13
Total	325
Majorité	164

INTRODUCTION DE PRESIDENT XAVIER DENECKER

Remerciements aux présents

aux administrateurs sortants :

- D. BAUDOIN, ancien vice-président
- JL. THOMAS, secrétaire général sortant
- JL. PIERREUSE, ancien secrétaire général
- JM. DELSART, trésorier sortant
- L. CELIER, DIR Toulouse
- G. VIALAN, président de la section de Salon, ancien pilote de la commission Formation
- T. de BELLOY, membre sortant de la commission d'audit

APPROBATION DU PV DE L'AGO 2019

Approuvée à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITE 2019 : présenté par JL. THOMAS, secrétaire général

Approuvé à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER 2019 : présenté par JM. DELSART, trésorier

Approuvé à l'unanimité

APPROBATION DES COMPTES

Approuvée à l'unanimité

VOTE DU BUDGET 2021

Approuvé

Pour	310
Contre	0
Abstentions	2

VOTE SUR LE REPORT DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019 (déficit de 13 564€) au compte de report à nouveau.

Approuvé à l'unanimité

VOTE DU QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée générale donne quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'association en 2019. Elle reconnaît ainsi qu'ils se sont acquittés de leur charge conformément au mandat confié

Approuvé à l'unanimité

NOTE DE LA MOTION SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En référence à l'article L 612-5 du Code de Commerce, l'Assemblée générale prend acte de ce qu'aucune convention n'est intervenue entre l'ANVP et l'un de ses administrateurs ou entre l'ANVP et une autre personne morale (Association, Société, Collectivités locales ...) dans laquelle un de nos administrateurs serait également administrateur, dirigeant, ou détiendrait une fraction des droits de vote supérieure à 10 %.

Approuvée à l'unanimité

VOTE SUR LA COTISATION 2021 (inchangée)

Le montant de la cotisation est maintenu pour 2021 à 40€ (15€ pour les adhérents non imposables)

Approuvée à l'unanimité

RAPPORT D'ORIENTATION 2020-2021 : présenté par YM. BRIENT

Approuvé à l'unanimité

PARTIE NON STATUTAIRE DE LA CONCLUSION DU CHANTIER « NOM-LOGO »

- **SIGNATURE : « Accompagner pour reconstruire »**

Adoptée

Pour	311
Contre	0
Abstentions	1

- **OUVERTURE D'UN CHANTIER CHARTE GRAPHIQUE ET LOGO**

Adoptée

Pour	311
Contre	0
Abstentions	1

RESULTAT DU VOTE PAR CORRESPONDANCE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (élus pour 3 ans)

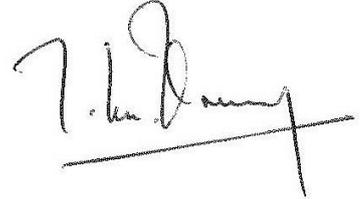
Votants	477
Nuls et blancs	3
Exprimés	474
Majorité	237

LECONTE Philippe (DIJON)	463
LECONTE Philippe (TOULOUSE)	460
MERLET-OLLARD Estelle	459
CHAUVEAU Agnès	457
BRACQ Jean-Laurent	453
LOSS Georges	451
LACAILLE Dominique	450
LONEUX Marc	448
CHAUMONT Jean-Pierre	419

CONCLUSION DE L'AGO ET DE LA JOURNEE

Le Président Xavier DENECKER déclare close l'Assemblée Générale Ordinaire, le 26 septembre 2020 à 16h.

Jean-Luc THOMAS
Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.L. Thomas', with a horizontal line drawn underneath it.